

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES EN UN SEUL LOT

Sur la commune de PELUSSIN 42410 - 4 Rue du Régrillon

Cadastré : AO 89 et AO 362 d'une contenance totale de 00ha 03a 25ca

UN TENEMENT IMMOBILIER comprenant une maison d'habitation élevée d'un rez-de-chaussée comprenant des locaux sociaux, une salle de bains, WC, d'un premier étage comprenant un local anciennement industriel type atelier et un bureau, de 294.85 m², d'un deuxième étage à usage d'habitation comprenant deux appartements de type T2, respectivement de 48.85m² et 42.95m² et d'un grand balcon.

Il est précisé que les deux appartements sont desservis par deux montées d'escaliers extérieurs.

BIENS LOUES (le contrat de bail n'a pas été remis)

MISE A PRIX : 145 000.00 euros (CENT QUARANTE CINQ MILLE EUROS)

Outre frais, clauses et conditions du cahier des conditions de la vente.

VISITE PREVUE SUR PLACE LE : VENDREDI 23 MAI 2025 A 11 HEURES

ADJUDICATION LE JEUDI 5 JUIN 2025 A 14 H

A l'audience de vente du Juge de l'Exécution Tribunal Judiciaire

Place du Palais de Justice - Salle L - 42000 SAINT-ETIENNE

Cette vente est poursuivie à la requête de La **CAISSE D'EPARGNE ET DE PREVOYANCE DE RHONE ALPES**, Banque coopérative régie par les articles L 512-85 et suivants du code monétaire et financier – Société Anonyme à Directoire et Conseil d'Orientation et de Surveillance, au capital de 1 150 000 000 euros, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de LYON sous le n°384 006 029, dont le siège social est sis Tour Incity - 116 Cours Lafayette - BP 3276 - 69404 LYON CEDEX 03, prise en la personne de son représentant légal en exercice domicilié en cette qualité audit siège, Ayant pour Avocat postulant constitué **Maître BOST** de la **SELARL BOST AVRIL** du barreau de ST-ETIENNE y demeurant 15 rue Georges Teissier 42000 SAINT-ETIENNE, au Cabinet duquel domicile est élu.

Et **Maître Florence CHARVOLIN**, Avocat associé de la **SELARL ADK**, avocat au Barreau de LYON y demeurant

Immeuble le Britannia Bâtiment A, 20 Boulevard Eugène Deruelle 69432 LYON Cedex 03.

ADJUDICATION : Les enchères ne pourront être portées que par le ministère d'un Avocat inscrit au barreau de SAINT-ETIENNE, après remise d'un chèque de banque représentant 10% du montant de la mise à prix, dont le montant ne peut être inférieur à 3000 €.

RENSEIGNEMENTS : Cahier des conditions de la vente n° 23/00020

SELARL ADK – Maître Florence CHARVOLIN – Immeuble le Britannia - 20, Boulevard Eugène Deruelle 69432 LYON CEDEX 03- ventesimmo@adk-avocats.fr

Greffé du Juge de l'Exécution – Ventes judiciaires du Tribunal Judiciaire de SAINT-ETIENNE

Internet : www.info-encheres.com/
<https://avoentes.fr> et www.adk-avocats.com